



Syndicat CGT des personnels des Transports urbains Toulousains
1, rue Maurice Caunes 31200 Toulouse
Téléphone 05 62 11 29 78 Télécopie 05 62 11 29 96
Email : cgt.tisseo@laposte.net

Toulouse le 19 octobre 2016

A Madame ou Monsieur le Maire

Objet : Organisation des transports

Madame, Monsieur,

Le syndicat Cgt TUT souhaite vous interpeller et vous apporter une analyse technique sur la politique des transports mise en place par le SMTC.

Impulsée par le Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, cette politique, qui tend à offrir aux toulousains une nouvelle ligne de métro, se fait malheureusement au détriment des lignes urbaines existantes desservant peut être votre commune.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que le SMTC a décidé de sous-traiter les lignes 17, 30, 49, 51, 55, 71, 82, 109, 111 et 150 (Nouvelle desserte de Colomiers) qui sont venues s'ajouter aux lignes 32, 35, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, TAD 105, 106, 118, 119, 201, 202, 204, 205, navette cimetièrre, 24 scolaires et les 9 Tamtams du Muretains déjà sous-traitées. Ainsi la sous-traitance augmente régulièrement, elle est passée de 13% à 15 % de l'exploitation Bus-métro-tramway. **C'est 21 % (un cinquième) de la production bus actuelle.**

Ces marchés attribués à des entreprises « lowcost », adeptes du dumping social, économisent sur la masse salariale, baissent les coûts de maintenance et d'exploitation en agissant :

- sur l'entretien du matériel, sa propreté et son non remplacement en cas de panne
- sur les conditions de transport, les règles de sécurité et les conditions de parcsages des véhicules
- sur le non remplacement d'un conducteur en cas d'absence
- sur la productivité des conducteurs jusqu'à programmer des temps de parcours obsolètes, ce qui impacte la ponctualité et la régularité des lignes au détriment de la sécurité pour vos administrés...

Quel constat sur le terrain : un manque d'autobus, des surcharges conséquentes sur le réseau et pire des restes à quais, ce qui contraint les usagers, privés de leur moyen de transport, à utiliser leur voiture et à venir s'agglutiner sur un réseau routier d'accès à la ville et des périphériques déjà saturés, situation qui s'aggraverà par l'accroissement annoncé de la population.

Le coût kilométrique de ces entreprises peut sembler intéressant de prime abord, mais en regardant dans le détail et en l'analysant globalement, il n'en est rien :

- le prix au kilomètre facturé par ces entreprises ne reflète pas la réalité car le service n'est pas le même et cache les coûts annexes qui ne leurs sont pas facturés **car pris en charge en totalité par la Régie EPIC Tisséo.**
- De même ces entreprises ne supportent pas les interventions des agents de sureté et des vérificateurs, l'information voyageurs, l'entretien de la billettique embarquée et autres systèmes électroniques, la mise à disposition des locaux d'exploitation des gares d'échange, de la centrale d'appel de réservation des TAD...etc., **car pris en charge en totalité par la Régie EPIC Tisséo.**

La question se pose également de savoir qui donne des directives en temps réel en cas de problèmes (pannes, déviations, incidents, accident, incivilité ou agression ...) car ces opérateurs privés n'ont pas, contrairement à la régie EPIC Tisséo, les infrastructures nécessaires et indispensables pour assurer un service public de qualité.

N'étant pas équipés du SAE, le Système d'aide à l'exploitation, les autobus des services affrétés sont livrés à eux même. Ainsi, la Régie EPIC Tisséo n'est pas informée en temps réel si l'autobus a effectivement réalisé son départ. Elle n'est informée des dysfonctionnements que lorsqu'elle est destinataire d'une réclamation d'un usager. **Sinon « pas vu pas pris ».**

Par conséquent, si le sous-traitant semble moins onéreux, cela est dû uniquement au fait que tous les coûts annexes, conformément aux exemples suscités, sont supportés par la Régie EPIC Tisséo.

Au sein de la Régie Epic Tisséo, le SMTC a décidé également de réduire l'offre de service sur les lignes 1/15/21/37/53/57/63/65/77/88 et la suppression des lignes 25 et 68.

Ces décisions ont pour conséquences immédiates des bus bondés, des restes à quais quasi quotidiens, sans parler des passages systématiques avec un retard pouvant avoisiner jusqu'à 30 minutes.

Pouvons-nous alors parler de qualité de service pour vos administrés ? La CGT pense que non.

Pour toutes ces raisons, et à l'heure où se négocie le Contrat de Service Public entre la régie et le SMTC, notre organisation vous interpelle car vous avez le pouvoir d'exiger :

- ◆ une autre politique de transport pour Toulouse et son agglomération pour éviter à terme un service public à deux vitesses : un bon niveau de service pour Toulouse avec ses 3 lignes de métro, le tram et les Linéo et « ce qui reste » pour l'agglomération toulousaine.
- ◆ de doter la Régie EPIC Tisséo d'un budget réaliste pour lui permettre d'exploiter le réseau avec **qualité et sécurité, et de limiter le recours à la sous-traitance.**

De même, la CGT vous alerte sur les conséquences de la politique tarifaire décidée par le SMTC concernant la remise en cause de la gratuité des transports en commun pour les seniors et les privés d'emplois et la hausse tarifaire de la carte jeune et étudiant.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT
Le Bureau

Copie : Aux Maires des communes de l'aire urbaine
Président du SICOVAL- Président du SITPRT- Président de la CAM
Président de la Région- Président du Conseil départemental
Président du SMTC